



Découvrez le reportage sur les modifications du CPF (Compte Personnel de Formation) diffusé dans le journal télévisé de 12h45 le 1 mai 2024 sur M6. À compter du 1er mai, la formation d'anglais est sujette à des frais, avec un montant de 100 euros à charge pour chaque participant. Les demandeurs d'emploi seront exemptés de cette contribution additionnelle. Selon Nathanael Wright, Président Fondateur, Wall Street English France, cette nouvelle charge financière aura un impact assez faible sur l'activité car au vu des typologies de formation proposés la formation sera toujours prise en charge à 95%.

Regardez le reportage complet ici : https://www.6play.fr/le-1245-p_1056/le-1245-du-01-05-2024-c_13067068